



SYMBIOSE ANIMALE

Ostéopathie & Autres Horizons

Notice d'informations à la souscription du « Pass'Ostéo »

A compter du 01/05/2026

Descriptif

Le « Pass'Ostéo » permet au Client de bénéficier d'au moins deux séances d'ostéopathie animale annuelles. Le Client est mensualisé afin de lisser ses dépenses. Le Pass'Ostéo permet de bénéficier d'une remise de 10€ TTC par séance canine, féline ou NACs par rapport au tarif unitaire (60€ TTC la séance au lieu de 70€ TTC pour les chiens ; 50€ TTC la séance au lieu de 60€ TTC pour les chats et NACs).

Mensualisation

La mensualisation est rendue possible via des prélèvements bancaires SEPA. Le Client remplit un mandat qui autorise Symbiose Animale à envoyer des instructions à sa banque pour débiter son compte. Le Client transmet son RIB.

Tarif

Les tarifs (TTC) appliqués en 2026 sont les suivants :

	Chien	Chat/Nacs	Cheval
2 séances / an	10€ / mois	8,33€ / mois	16,66€ / mois
3 séances / an	15€ / mois	12,50€ / mois	25€ / mois
4 séances / an	20€ / mois	16,66€ / mois	33,33€ / mois
6 séances / an	30€ / mois	25€ / mois	50€ / mois

En cas d'augmentation de tarif, un mail vous sera envoyé.

Avantages

La souscription au Pass'Ostéo vous donne droit à une réduction de 15% sur les séances des Autres Horizons (Shiatsu, Magnétisme, Massage...).

Matérialisation des séances

Une carte annuelle nominative vous est remise à la souscription du Pass Ostéo. Elle vous permet de visualiser le nombre de séances restantes.

Rappel de rendez-vous

Un rappel automatique de rendez-vous est mis en place, par mail, selon votre mensualisation.

Responsabilité du Client

Il appartient au Client de prendre rendez-vous pour son animal. Si les séances ne sont pas prises dans l'intervalle annuel, elles sont réputées perdues.

La prise de rendez-vous peut se faire par téléphone au 06.72.37.40.08 ou bien en ligne : www.symbioseanimale.fr

Modalité de rendez-vous

Un rendez-vous vous engage. En cas d'annulation moins de 48H à l'avance, la séance est due. Une séance sera alors décomptée. Sauf en cas de motif grave et sérieux (maladie ou décès du propriétaire ou de l'animal).

Un retard de plus de 15 minutes équivaut à une annulation.

Renouvellement

Le renouvellement a lieu par tacite reconduction.

Séances supplémentaires

En cas de dépassement du forfait annuel, le Client peut :

- Soit souscrire au forfait supérieur
- Soit régler les séances supplémentaires individuellement, au prix unitaire en vigueur au moment de l'exécution de la séance.

Résiliation

Vous avez la possibilité de résilier à tout moment le Pass Ostéo. La résiliation doit se faire par courrier au 1 rue des charmillles 35170 BRUZ (le cachet de la poste faisant foi de la date de réception) ou par mail (symbioseanimale@gmail.com).

Les prélèvements seront interrompus en fonction du solde de séances restantes.

La remise appliquée sur chaque séance est alors perdue.

Exemple : Vous avez souscrit un Pass Ostéo pour 2 séances canines le 01/01/2027 avec des prélèvements de 10€ au 05 du mois. Vous avez effectué une première séance le 5/01/2027. Vous résiliez le Pass Ostéo le 01/02/2027. Les prélèvements seront suspendus le 06/07/2027, de façon à régler la première séance (7 prélèvements de 10€ = 70€).

Date

Signature